

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 23/06/2011

Réception par le Prefet : 23/06/2011

Publication : 24/06/2011



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP 2011-6-6-1

Séance du vendredi 17 juin 2011

### **C251, C751 ET C233 GERPLAN : MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide de donner, dans le cadre de la démarche GERPLAN, un avis favorable et d'attribuer une subvention :
  - ❖ à la communauté de communes de Cernay et Environs pour la promotion des prairies fleuries auprès de ses habitants, dont le montant serait de 639 € (montant éligible de 1.277 €, taux d'intervention de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738 ;
  - ❖ à la commune de THANNENKIRCH pour la construction d'un muret de pierre sèche, dont le montant serait de 1.380 € (montant éligible de 3.450 €, taux d'aide de 40%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
  - ❖ à la commune de SOULTZMATT pour la remise en état de murets de pierre sèche sur son vignoble pédagogique, dont le montant serait de 41.952 € (montant éligible de 104.880 €, taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
  - ❖ à la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin pour la réalisation d'une plaquette de promotion des producteurs en vente directe de son territoire, pour un montant de 1.315 € (montant éligible de 2.630 €, taux d'intervention de 50%) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738 ;
  - ❖ à la commune de SOULTZ pour la mise en place de prairies fleuries et la plantation de fruitiers, dont le montant serait de 1.283 € (montant éligible de 4.641€, taux d'aide 40 % pour les plantations, et subvention de 12 €/are de prairie fleurie) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;

- ❖ à la commune de RICHWILLER pour la plantation d'arbres et arbustes, dont le montant serait de 1.126 € (montant éligible de 2.814 €, taux d'aide 40 %) qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738 ;
- ❖ au SYNRHAVA pour la plantation d'une vigne bio, dont le montant serait de 1.174 € (montant éligible de 2.935 €, taux d'aide 40%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 2042, fonction 74 ;
- ❖ à RhénAmap pour la création de points d'information sur ses lieux de distribution, dont le montant serait de 2.392 € (montant éligible de 4.784 €, taux d'aide de 50%) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 17 JUIN 2011

**Actions GERPLAN (F)  
PROGRAMME 2011**

| N° Opération | Maître d'ouvrage<br>Libellé de l'opération  | Montant de la<br>subvention |
|--------------|---|-----------------------------|
| GPL03801     | <b>ASSOCIATION RHENAMAP</b><br>Création de points d'information sur les lieux de distribution des<br>AMAP du réseau Rhénamap<br><br>Montant subventionnable : 4 784,00<br>Taux : 50%            | 2 392,00                    |
| GPL03875     | <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS</b><br>Communication sur les prairies fleuries<br><br>Montant subventionnable : 1 277,00<br>Taux : 50%  | 639,00                      |
| GPL03882     | <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN</b><br>Réalisation d'une plaquette de promotion des producteurs en vente<br>directe<br><br>Montant subventionnable : 2 630,00<br>Taux : 50% | 1 315,00                    |
| <b>Total</b> |   | <b>4 346,00</b>             |

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 17 JUIN 2011

Actions GERPLAN (E)  
PROGRAMME 2011

| N° Opération | Maître d'ouvrage<br>Libellé de l'opération  | Montant<br>Subventionnable | Taux  | Montant de la<br>subvention |
|--------------|---|----------------------------|-------|-----------------------------|
| GPL03866     | <b>SOULTZ</b><br>Mise en place de prairies fleuries et plantation d'arbres fruitiers  | 0,00                       |       | 1 283,00                    |
| GPL03858     | <b>SOULTZMATT</b><br>Restauration des murets de pierre sèche du vignoble<br>pédagogique   | 104 880,00                 | 40%   | 41 952,00                   |
| GPL03812     | <b>SYNRHAVA REGION DE HABSHEIM</b><br>Plantation à titre expérimental à Habsheim<br><br>Cofinancement :<br>MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION : 587,00 € | 2 935,00                   | 40%   | 1 174,00                    |
| GPL03845     | <b>THANNENKIRCH</b><br>Construction d'un muret en pierres sèches à Thannenkirch   | 3 450,00                   | 40%   | 1 380,00                    |
|              |   |                            | Total | 45 789,00                   |

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 17 JUIN 2011

**Valorisation du patrimoine arboré  
PROGRAMME 2011**

| N° Opération | Maître d'ouvrage<br>Libellé de l'opération  | Montant<br>Subventionnable | Taux  | Montant de la<br>subvention |
|--------------|---|----------------------------|-------|-----------------------------|
| VPA03623     | <b>RICHWILLER</b><br>Plantation d'arbres et arbustes sur la commune de Richwiller | 2 814,00                   | 40%   | 1 126,00                    |
|              |   |                            | Total | 1 126,00                    |